



JARRIE mag

Trimestriel • Juillet 2018

n°110



MARCHÉ ET DSP

Marché de la cuisine
centrale et DSP
du Centre Malraux



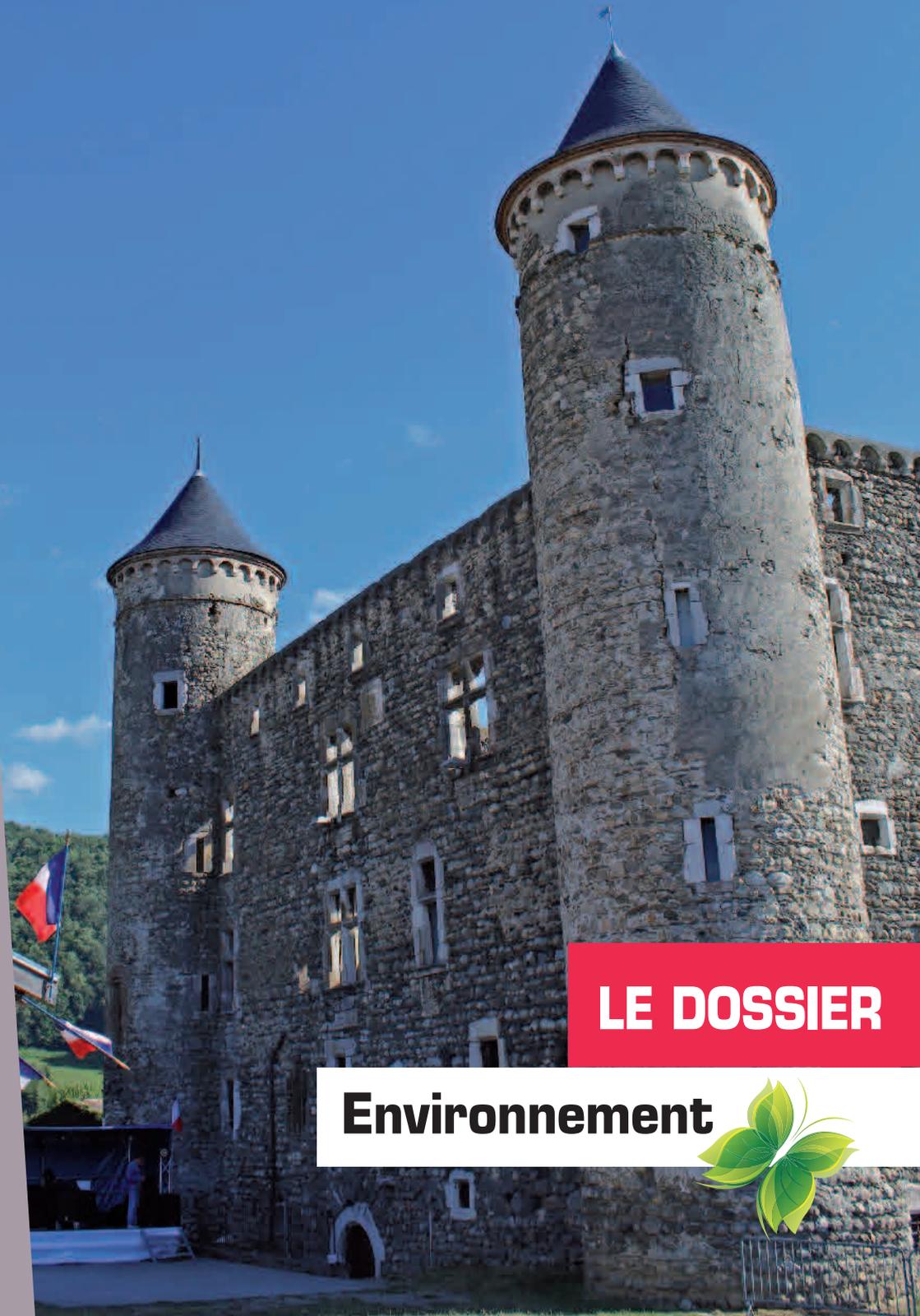
SCOLAIRE

Préparation de la rentrée



INTERCOMMUNALITÉ

Reconstruction d'une crèche



LE DOSSIER

Environnement



SOMMAIRE

P 4 - 5	ACTUALITÉ MAIRIE
P 6	SCOLAIRE
P 7	URBANISME
P 8 - 10	TRAVAUX
P 11	INTERCOMMUNALITÉ
P 12 - 13	DOSSIER THÉMATIQUE
P 14 - 16	ENVIRONNEMENT
P 17	CULTURE
P 18 - 19	SOCIAL
P 18	VIE ASSOCIATIVE
P 20	DÉLIBÉRATIONS
P 22	ÉCONOMIE
P 23 - 24	CELA S'EST PASSÉ

Mémo

Naissances

Emma SARRET, née le 12 novembre 2017
Will LEMAITRE, né le 7 mars 2018
Léonie GUINTRAND, née le 29 mars 2018
Maé CHAPELARD, né le 8 avril 2018
Nola ARROYO, née le 26 avril 2018
William BOMBENGER, né le 25 avril 2018
Tanya PICARD, née le 20 mai 2018

Mariages

Eylem YILMAZ et Pierre FLORENTIN, le 5 mai 2018
Sandrine MINIO et Grégory GAUVIN, le 26 mai 2018
Natacha RAPACCHI et Florent GOACOLOU, le 2 juin 2018
Élodie HOCQUAUX et Maxime MORANT, le 16 juin 2018
Stéphanie BUONAGEMMA et Didier MICOUD-TERREAU, le 30 juin 2018

Décès

Émilie BASSI née CASALI, le 15 décembre 2017
Françoise BLOT née ROQUE, le 17 mars 2018
Jacques JAUSSENT, le 4 avril 2018

Infos pratiques

COORDONNÉES ET HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie de Jarrie

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.
Parc du Clos Jouvin - 100 montée de la Creuse - 38560 Jarrie
Tél. 04 76 68 88 01 - mairie@mairie-jarrie.fr - www.ville-jarrie.fr
Le standard téléphonique est ouvert à partir de 8h30.

Centre Socioculturel André Malraux

Lundi/mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Mardi/jeudi: de 14h à 19h (fermé les matins). Vendredi: de 9h à 12h et de 14h à 18h.
1 montée des Clares - 38560 Jarrie - Tél. 04 76 78 00 10.

Médiathèque Yvette Virot

Mardi de 15h30 à 18h, mercredi de 14h à 18h, vendredi de 15h30 à 19h, samedi de 10h à 12h. Tél. 04 76 78 64 99. Fermeture du samedi 4 au samedi 25 août inclus. Réouverture mardi 28 août. Horaires d'été, du mardi 17 juillet au vendredi 3 août inclus: mercredi de 15h à 19h, vendredi de 15h à 19h30, fermeture les mardis et samedis.

Musée de la chimie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 14h à 17h30. Fermé le jeudi et le samedi sauf en cas de manifestations à caractère événementiel comme les Journées du patrimoine. Parc du Clos Jouvin - 100 montée de la Creuse 38560 Jarrie - Tél. 04 76 68 62 18.

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE www.lametro.fr

Contact voirie: 0 800 805 807.

Cette ligne est ouverte de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h.

Contact déchets: 0 800 500 027 (n° gratuit).

Eau potable

- Abonnement, factures: 04 76 86 20 70 (SPL Eau de Grenoble-Alpes).
- Problèmes techniques: 04 76 97 75 48 (Régie Eau Potable Grenoble-Alpes Métropole).
- Astreinte: 04 76 98 24 27.

Retrouvez sur www.eauxdegrenoblealpes.fr toutes les informations sur l'eau à Jarrie dans l'onglet: «l'eau de ma ville».

ALERTES

Sirène d'alerte risques technologiques majeurs - Afin de bien identifier cette sirène, vous pouvez l'écouter en appelant le n° vert: 0800 50 73 05. Située sur le site industriel d'Arkema de Basse-Jarrie, elle est testée tous les premiers mercredis du mois à 12h05 précises.

Système d'alerte téléphonique - La mairie de Jarrie dispose d'un système d'alerte téléphonique pour prévenir les habitants si un incident survient. Si votre numéro de téléphone a changé ou si vous souhaitez modifier un des numéros déjà entrés dans notre listing, n'hésitez pas à contacter la mairie au 04 76 68 88 01 ou mairie@mairie-jarrie.fr

LÉGISLATION

Feux - Par décision du Préfet de l'Isère, les feux y compris de déchets verts sont totalement interdits.

Nuisances sonores - Les travaux bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique...) ne peuvent être effectués que: du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Recensement des jeunes de 16 ans - Les garçons et filles âgé(e)s de 16 ans doivent se présenter en mairie mun(i)e(s) de leur carte d'identité et de leur livret de famille pour remplir la fiche de recensement. Cette dernière est obligatoire pour effectuer la «Journée d'appel de préparation à la défense», pour passer son permis de conduire, être inscrit sur les listes électorales, etc.

Directeur de la publication: Raphaël Guerrero

Rédaction et prises de vues: Karine Braconnier, commune de Jarrie,

service communication

Réalisation: New Deal

Impression: Press Vercors - Imprimé sur du papier recyclé

Distribution: Mairie de Jarrie

Dépôt légal: juillet 2018

Tirage: 2 000 exemplaires

Crédits photos: p.2 Raphaël Guerrero, p.3 Robert Aillaud, p.7 cabinet d'architectes Aktis, service communication Grenoble-Alpes Métropole, p.11 Christophe Arthaud, p.16 Christophe Arthaud, p.17 Bernard Le Risbé, Caroline Rubino, p.21 Shutterstock, p.22 Seregwen Pix, p.23 Robert Aillaud, Gaby Vittinger, p.24 Shutterstock. Illustrations: Shutterstock.



Chères Jarroises, chers Jarrois,

Jeudi 31 mai 2018, j'ai eu l'honneur de représenter la commune de Jarrie au Palais de l'Élysée, suite à une invitation du Président de la République Emmanuel Macron. Nous étions les représentants des 270 projets retenus dans le cadre de la mission de Stéphane Bern «Patrimoine en péril». En effet, le château de Bon Repos a été retenu dans cet appel à projets et c'est la construction d'une toiture qui pourra être réalisée grâce aux nombreux financements qui sont prévus. Depuis la chute du toit aux alentours de 1917, notre emblème communal subit les outrages du temps et se dégrade. Il est aujourd'hui dans une situation critique.

En 1964, Georges Vivier a décidé d'inscrire le château à l'émission «Chefs-d'œuvre en péril». En 2018, c'est l'opération «Patrimoine en péril» qui met notre bâtisse sous le feu des projecteurs. 54 années d'un péril annoncé: il est temps de passer à l'action si l'on ne veut pas voir notre château tomber en véritables ruines. Depuis 1978, l'association du Château de Bon Repos œuvre avec force et énergie pour sa restauration et son animation. Les municipalités d'Yvette Virot, Roger Bayle puis Anne Le Gloan ont toujours fait confiance à l'association et soutenu financièrement ses actions. Ce partenariat entre l'association et la mairie doit perdurer: il est aujourd'hui source de réussite.

Outre le château, c'est l'ensemble du domaine de Bon Repos qui doit faire l'objet de notre attention. Ce domaine sera demain le lieu central de notre commune, un lieu de vie d'importance. Tous les Jarrois se reconnaissent en Bon Repos, entouré par son environnement verdoyant. Dans l'écurie, nombreuses associations y organisent leurs activités (vide-greniers, expositions, 13 juillet...), sa fonction sociale est importante. Dans la ferme de Léonce, des maraîchers doivent bientôt s'installer. La fonction économique et agricole du site doit être maintenue, telle en est la volonté des élus. Depuis de nombreux étés, les chantiers jeunes œuvrent à l'entretien du domaine, tout comme l'association qui organise des chantiers citoyens depuis 40 ans.

Les planètes s'alignent et le samedi 15 septembre 2018 à 18h, en présence des autorités, nous signerons le lancement officiel de la souscription publique qui permettra à toutes les fondations privées et les collectivités publiques d'apporter les sommes promises et attendues. Tous les habitants seront invités à ce temps fort où les explications et réflexions sur l'ensemble du domaine seront exposées.

Je suis fier de tout ce travail accompli et du partenariat entre les municipalités et les bénévoles du château.

D'ici là, j'ai eu plaisir à vous retrouver dans nos fêtes d'écoles, les assemblées générales de vos associations et d'ici septembre je vous souhaite de profiter de notre belle commune, de sa piscine et pour celles et ceux qui en ont la possibilité, je vous souhaite d'excellentes vacances bien méritées.

Bien sincèrement.

Le Maire,
Raphaël GUERRERO
Vice-Président aux finances de Grenoble-Alpes Métropole

Il se passe toujours quelque chose à Jarrie...



LA PISCINE EST OUVERTE!

Tout l'été une équipe de cinq maîtres-nageurs dont deux nouvelles recrues seront là pour surveiller les bassins, mais aussi proposer des cours de natation.



La piscine sera ouverte jusqu'au 2 septembre 7 jours sur 7 de 10h à 19h. Des cours d'aquagym se dérouleront aussi le soir le lundi, mercredi et vendredi. Des cours individuels de natation sont aussi proposés. Rendez-vous à 19h15. Toutes les inscriptions se font auprès des maîtres-nageurs.

Vous pouvez retrouver les tarifs et horaires sur le site internet de la mairie. Vous pouvez aussi bénéficier de tarifs réduits si vous êtes bénéficiaires du RSA ou justifiez d'un quotient familial égal ou inférieur à 750. Pour en savoir plus contactez le CCAS de Jarrie.

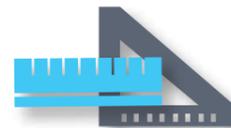


LE PARI ENTRE DANS SA DERNIÈRE LIGNE DROITE

Pour les Jarrois(e)s concerné(e)s par les aménagements à réaliser à leur domicile suite à la mise en place du Plan de Prévention des Risques Technologiques, attention, la phase diagnostic du dispositif s'achève en mai 2019. Il est donc urgent pour les personnes n'ayant pas encore pris rendez-vous avec l'équipe de SOLIHA, de la contacter au plus vite. Cette dernière tient des permanences à la mairie de Jarrie le premier et le troisième mardi de chaque mois de 10h à 12h. Un numéro vert est également à votre disposition pour répondre à vos questions: 08 0 60 79 0 03 ou soliha3873@soliha.fr



LA MÉTROPOLE VOUS INFORME



PERMANENCE ARCHITECTURALE

L'architecte conseil reçoit sur rendez-vous.

Vous pouvez vous inscrire en contactant la personne responsable à Grenoble-Alpes Métropole en appelant le: 04 56 58 53 62, ou en envoyant un courriel à: remy.rutigliano@lametro.fr

DOMAINE DU CHÂTEAU DE BON REPOS, UNE SOUSCRIPTION VA ÊTRE LANCÉE

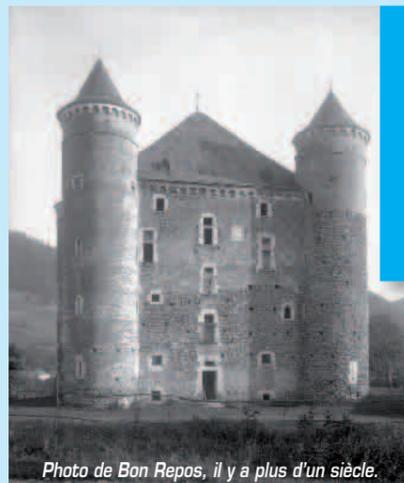


Photo de Bon Repos, il y a plus d'un siècle.

En mai dernier la nouvelle est tombée, le château de Bon Repos fait partie des deux lauréats isérois de la « Mission Stéphane Bern - Patrimoine en péril » qui cherche à trouver des financements pour sauver le patrimoine local.

Dans ce cadre en partenariat avec la Fondation du patrimoine, association seule habilitée à mettre en place des actions de mécénat par le ministère de l'Économie et en lien direct avec l'association du Château de Bon Repos, la mairie va lancer une grande sous-

cription en faveur du domaine de Bon Repos. Lors d'une cérémonie officielle qui se déroulera le 15 septembre à 18h au château de Bon Repos la convention permettant la mise en place de la souscription sera signée en présence du maire et d'un représentant de la Fondation du patrimoine. Vous êtes les bienvenus.

DEUX DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC ET UN RENOUVELLEMENT DE MARCHÉ EN COURS DE VALIDATION

Deux très gros dossiers techniques sont au programme de l'été municipal.

> Délégation de Service Public (DSP) concernant l'accueil municipal péri et extrascolaire

Fin mai, la mairie a publié un appel d'offres pour trouver un délégataire de Service Public pour gérer l'accueil péri et extrascolaire. C'est-à-dire le périscolaire du matin et du soir ainsi que le Centre de loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans. « Les communes ont deux solutions pour assumer les missions qui leur incombent, soit elles les gèrent en direct avec du personnel municipal, soit elles délèguent ce service public à un prestataire extérieur. Dans ce cas précis on appelle cela une Délégation de Service Public ou DSP » explique Raphaël Guerrero, maire de Jarrie. Depuis de nombreuses années, le Centre Socioculturel André Malraux gère ce service pour la mairie par le biais d'une convention. Le Trésor public a demandé à la commune d'aller au bout du processus de délégation en rédigeant une DSP et ainsi se mettre en conformité avec la loi. Le cahier des charges de la DSP a été en amont travaillé avec les représentants des parents d'élèves et leurs souhaits ont été pris en compte. Les candidatures seront étudiées à partir du 27 juillet dans le cadre d'une commission. Un vote au conseil municipal du 15 octobre entérinera définitivement le choix du délégataire. Les activités proposées aux ados (12-17 ans) et aux adultes par le Centre Socioculturel André Malraux ne sont pas concernées par la DSP.



> Renouvellement du marché de la restauration collective

Depuis plusieurs années, la restauration collective est régie par un marché public à bons de commande. Ce dernier arrivant à échéance, un nouvel appel d'offres a été lancé le 8 juin dernier. Ce marché assez complexe implique plusieurs acteurs. Tout d'abord la commune pour la restauration scolaire, le Centre Communal d'Action Sociale de Jarrie pour le portage des repas à domicile, le Département de l'Isère pour la cantine du collège et les entreprises Arkema et Framatome pour la restauration du personnel. Ils se sont réunis au sein d'une commission pour rédiger un cahier des charges inclus dans l'appel d'offres. Une première phase de travail a été organisée avec les parents d'élèves dont les

À noter

Le snack de la piscine est lui aussi soumis à une Délégation de Service Public. Le précédent gestionnaire n'a pas souhaité aller au bout de son contrat. Un nouvel appel à candidatures a été lancé cet hiver. Le conseil municipal a voté le 14 mai dernier et choisi de confier le snack à Julien Delhommeau, jeune entrepreneur jarrois qui dirige sa société Halolani spécialisée dans l'animation et la petite restauration. Il a revu la décoration pour donner une ambiance plus vacances au local du snack de la piscine et en assumera la gestion pour les trois prochaines saisons.

demandes ont été incluses dans le cahier des charges. Les candidatures seront ouvertes et étudiées en septembre et le conseil municipal du 15 octobre validera le choix de l'entreprise retenue. Le nouveau marché débutera le 1^{er} janvier 2019.

ATTENTION

CHANGEMENT DES RÈGLES CONCERNANT LE VOTE DES FRANÇAIS À L'ÉTRANGER



Pour les Français(e)s vivant à l'étranger, la législation concernant le droit de vote vient d'être modifiée. Désormais ils/elles ne peuvent plus être inscrit(e)s simultanément à l'ambassade de France pour les scrutins nationaux et dans leur commune en France pour les scrutins locaux. Les ressortissants français à l'étranger doivent dorénavant choisir de s'inscrire sur l'une des deux listes pour toutes les élections. Une radiation automatique aura lieu si ces derniers/ères ne prennent pas de décision.

NOUVEAU RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2019



Un nouveau recensement de la population aura lieu entre le 17 janvier et le 19 février 2019. Afin de réaliser la collecte des données, la mairie se chargera de recruter des agents recenseurs à l'automne. Le service de l'État civil en charge du dossier diffusera alors une annonce sur le site internet (www.ville-jarrie.fr) ainsi que sur le compte facebook de la mairie (<https://www.facebook.com/villedelarrie/>).

Alors si vous êtes intéressé(e)s restez vigilant(e)s!

UNE BELLE AVENTURE POUR LES CLASSES DE CM2 DANS LE CADRE DE VÉLO CITOYEN

C'est devenu une tradition chaque année, ils participent à vélo citoyen.

Pour cette session ce sont les élèves de CM2 des écoles des Chaberts et de Victor Pignat qui se sont impliqués dans ce projet citoyen. Les élèves des Chaberts ont parcouru chacun 40 km pour rejoindre Sassenage et porter un message en lien avec la devise de la République Française. Ils ont ensuite accueilli une classe venue de Varcès. Les élèves de l'école Victor Pignat ont organisé la venue de leurs camarades sassenageois et de leur côté se sont rendus à Varcès. Et bien évidemment, rien n'aurait pu se faire sans l'implication des enseignantes, de Lionel Barthalay et des parents bénévoles qui ont encadré les cyclistes.



CE SERA 4 JOURS D'ÉCOLE À LA RENTRÉE 2018

En juillet 2017, le ministère de l'Éducation Nationale a décidé d'autoriser les communes à demander un régime dérogatoire au rythme scolaire de 4,5 jours.

La commune de Jarrie avant de revoir l'organisation du temps scolaire a souhaité travailler ce dossier en concertation avec tous les acteurs. «*Nous avons pris le temps de questionner les parents qui à 80% se sont positionnés pour une semaine de quatre jours, ainsi que les représentants des parents d'élèves et les conseils d'école. Quatre conseils sur cinq ont voté aussi pour une semaine de quatre jours d'école*» confirme Marie-Thérèse Favillier, adjointe aux affaires scolaires avant d'ajouter «*Le conseil municipal s'était*

engagé à suivre l'avis des parents et c'est la raison pour laquelle nous avons déposé une demande de dérogation auprès du rectorat qui est le seul habilité à nous donner l'autorisation de modifier les rythmes scolaires». L'inspectrice d'académie à la fin du mois d'avril a transmis la réponse du rectorat à la mairie qui était positive. Ainsi à la rentrée scolaire 2018, les élèves auront classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi. «*Nous sommes en relation avec le Centre Socioculturel André Malraux qui ouvrira le Centre de loisirs le mercredi toute la journée. Un accueil périscolaire sera aussi proposé dès la rentrée à partir de 7h30 le matin et de 16h30 à 18h30 le soir dans chaque groupe scolaire*» confirme l'élue avant de conclure «*Je tiens à ce que nous travaillions un nouveau Projet Éducatif de Territoire. Nous sommes en train de le finaliser avec des représentants de parents d'élèves*».

HORAIRES SCOLAIRES À PARTIR DE SEPTEMBRE 2018

- > LUNDI
- > MARDI
- > JEUDI
- > VENDREDI



>8h30-12h >14h-16h30



>8h30-11h45 >13h45-16h30

*En effet, cet horaire a été choisi pour permettre aux parents qui ont des enfants en maternelle de pouvoir aller les récupérer après leur(s) grand(s) à l'école élémentaire.



GRAND CHAMP, LE LANCEMENT DE LA VENTE DES LOGEMENTS

Après la validation du permis modificatif consécutif aux évolutions du périmètre de risque inondation, Sinfimmo a pu lancer la commercialisation des logements de l'ensemble immobilier «Grand Champ».

Ce permis modificatif tient aussi compte de l'évolution réglementaire concernant le pourcentage de logements sociaux qui est désormais fixé à 40% pour ce programme sur les 37 logements prévus au total. Le projet se décompose en quatre maisons individuelles de 105m² et d'un petit ensemble collectif comprenant douze T3 d'environ 65m² et de six T4 de 78 à 90m². Tous les logements sociaux seront regroupés dans un troisième bâtiment. La société Sinfimmo débute

seulement les premiers contacts avec les bailleurs sociaux et la répartition des logements n'est pas encore validée entre eux. Ces nouveaux logements sociaux ne seront donc pas disponibles avant la fin de l'année prochaine. La société Sinfimmo pense livrer les premiers logements du parc privé entre la fin de l'année 2019 et le début de l'année 2020.

Contact et renseignements : Société Sinfimmo Tél. 04 76 43 91 30



LA COMMUNE RACHÈTE DES PARCELLES AGRICOLES

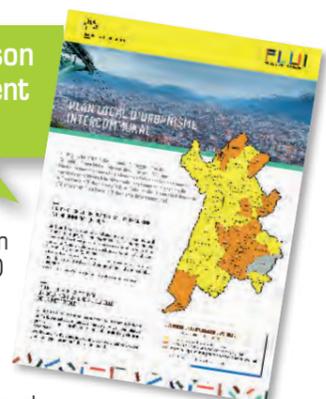
Un petit terrain agricole se trouvant au nord du chemin des Pérouses a été mis en vente par son propriétaire.

La mairie avec l'aide de la SAFER s'est portée acquéreur de ce terrain. En effet, ce dernier redécoupé servait de jardin d'agrément pour différentes familles. «*En achetant cette parcelle nous voulons lui redonner sa vocation agricole. Et pour se faire, nous allons retirer toutes les installations laissées sur le terrain, comme les cabanons*» confirme Michel Doffagne, adjoint à l'urbanisme avant de conclure «*la mairie souhaite poursuivre ce type d'acquisition*». Le terrain sera ensuite proposé à la location à un agriculteur.

UN POINT SUR L'AVANCEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL MÉTROPOLITAIN

Grenoble-Alpes Métropole a finalisé son Projet d'Aménagement et de Développement Durable ou PADD.

En mai dernier lors du conseil municipal, ce PADD a fait l'objet d'un second débat. Il avait déjà été présenté précédemment, mais il a évolué dans son contenu et un nouveau débat était nécessaire. Le PADD métropolitain est un document d'orientation générale et aussi une obligation réglementaire. En un mot, il est un préalable nécessaire avant l'élaboration des cartes de zonages, du règlement, du rapport de présentation et autres documents composant le dossier du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ou PLUI. Le PADD se découpe en grands chapitres traitant pour les uns de l'environnement et du cadre de vie, de l'habitat ou pour les autres de l'économie ou encore des déplacements. La Métropole souhaite s'appuyer sur les atouts du bassin grenoblois : une métropole de montagne avec une forte diversité et une grande qualité de vie. Quant au PLUI, il est dans sa dernière phase : le processus administratif d'approbation. Il doit être soumis au vote de l'assemblée métropolitaine d'ici la fin du second semestre 2019 après enquête publique et consultation des administrations. Il se substituera alors au PLU jarrois tout en conservant l'esprit.





BRÈVES TRAVAUX



Rue Jules Ferry

Une étude concernant la sécurité et les déplacements aux abords des écoles maternelles et élémentaires V. Pignat a été menée. Le maire et les élus concernés par ce dossier ont organisé une rencontre sous forme d'une réunion où tous les parents d'élèves étaient conviés. Le directeur du service technique a proposé un projet d'agrandissement du trottoir piéton, afin de mieux matérialiser les espaces de circulation de chacun et de sécuriser la circulation des personnes se déplaçant à pied. Ce nouvel espace serait gagné en reculant le muret de la cour d'école, tout en conservant les arbres qui s'y trouvent. Cette proposition a fait consensus auprès des parents.



Local des boulistes

Le permis de construire a été validé. Débutant cet été, les travaux de création d'un auvent permettront le stockage de matériels et la mise en conformité des WC, et le rendront accessible pour les personnes handicapées.



Stade du Plâtre

L'éclairage a été repris en juin dernier. Les mâts ont été conservés. Seul l'éclairage a été changé par de nouvelles lampes plus performantes ainsi qu'une remise en conformité.

L'ESPACE CULTUREL PAUL BERNARD : LE POINT SUR LE BÂTIMENT

Le 6 mai dernier, la commune est devenue propriétaire de l'ancienne église Jésus-Ouvrier (voir article page 24).

Le diocèse a fait procéder à l'enlèvement du mobilier lui appartenant et a fait retirer tout ce qui était nécessaire au culte (croix, autel, baptistère, etc.), afin que cet espace soit désacralisé.

Parallèlement, le service technique a dressé un état des lieux du bâti, afin d'envisager les travaux indispensables pour un équipement recevant du public. «Le bâtiment est en assez bon état» explique Raphaël Guerrero, maire de Jarrie. L'électricité doit être mise aux normes. «Des premiers travaux succincts seront réalisés pour la mise aux normes du bâtiment dont l'électricité, afin de pouvoir accueillir le premier spectacle sur les



femmes pendant la Première Guerre mondiale en novembre prochain» confirme le premier édile. Il faut aussi penser à l'accessibilité du bâtiment.



Tout est parti d'une demande faite par le club de tennis, qui souhaite pouvoir élargir les horaires d'entraînement du club et optimiser l'usage des terrains.

ET POURQUOI NE PAS JOUER PLUS LONGTEMPS AU TENNIS ?

PRÉSENTATION DU PROJET D'ÉCLAIRAGE DES TERRAINS

«Nous avons trouvé cette proposition intéressante et pertinente» explique Pascal Arrighi, adjoint aux travaux. L'électrification demande l'installation de quatre mâts de neuf mètres chacun, ainsi que la pose de fourreaux, gaines électriques et d'un nouveau coffret à proximité des terrains.

«Une demande de subvention a été déposée auprès de la Fédération Française de Tennis et à la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Si nous l'obtenons nous choisirons un éclairage LED, afin de moins consommer d'électricité. Dans le cas contraire nous choisirons un éclairage classique moins coûteux» confirme l' élu. En effet, il y a une différence de 9000 euros entre les deux technologies. À la date d'impression du journal, la réponse à la demande de subvention n'est pas encore connue.

À noter

Une campagne de démaillage a eu lieu sur les deux terrains de tennis. Ce nettoyage a permis de retirer les mousses qui se développent dans les microfissures du revêtement de sol. L'objectif est de prolonger la durée de vie du terrain mais aussi de faciliter le jeu.

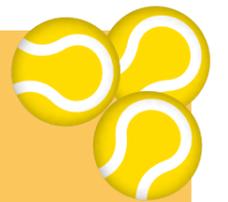
ÉVOLUTION DU PROJET POUR LE LOCAL POTERIE

Tout comme le projet immobilier Grand Champ, l'évolution toute récente de la réglementation concernant le risque inondation a contraint la mairie à revoir le projet concernant le local poterie.



«Cette nouvelle réglementation plus contraignante ne nous permet plus de créer le nouveau local qui devait accueillir le four pour l'atelier de poterie. Pour autant, nous ne voulions pas renoncer à ce projet» explique Pascal Arrighi, adjoint aux travaux. Le directeur du service technique, Christophe Arthaud et l'architecte en charge du projet, Sophie Memheld ont repris le dossier avec cette nouvelle contrainte. Finalement, un auvent va être construit et un dallage posé tout le long de la façade. Cet aménagement permettra d'installer le four à l'extérieur du bâtiment toutes les fois

que ce sera nécessaire en toute sécurité. L'ensemble des travaux intérieurs sont maintenus dans cette seconde version. L'électricité sera revue, les WC seront mis en conformité pour l'accessibilité pour les personnes handicapées, ainsi que les murs complètement repeints. Une nouvelle peinture au sol sera posée. «Pour assurer un meilleur confort pour les usagers du local poterie, nous changerons aussi la porte d'entrée. L'hublot qui se trouvait dans le local de stockage sera remplacé par une grande baie vitrée» conclut l' élu. Les travaux débuteront à la rentrée 2018.





LE STE REPENSE L'ORGANISATION DU SERVICE

Le service technique et environnement compte 14 agents. C'est le plus gros service de la commune. Son directeur Christophe Arthaud vient de terminer sa réorganisation et repenser la répartition des missions et réaffecter le personnel en place.

Désormais, le service est divisé en pôles de tailles différentes. Le pôle bâtiment, sous la responsabilité de Pierre Mousselin et le pôle environnement, sous celle de Jean-Philippe Boujard existaient déjà. « Comme la charge liée aux manifestations est très importante sur le territoire communal, je souhaitais qu'une personne en soit responsable et soit clairement identifiée pour assurer ces missions » explique Christophe Arthaud. Un nouveau pôle « voirie, festivité, vie quotidienne » a été créé, il est sous la responsabilité de Christophe Nucci. « Un dernier secteur a vu aussi le jour celui de la sécurité/conformité du patrimoine sous la responsabilité de Franck Giguet. La législation étant de plus en plus importante dans ce domaine et les missions si fréquentes que la création d'un tel pôle s'imposait » confirme le directeur. Suite au départ d'un agent, le service a embauché une nouvelle

personne en CDD au service environnement pour le remplacer. Un poste de chargé de mission a lui aussi été créé. Cette nouvelle personne encadrera tous les projets et les travaux d'un montant moyen entre 20 et 80000 euros. Christophe Arthaud conservera lui tous les dossiers les plus importants techniquement et financièrement. Grâce au nouveau chargé de mission le directeur suivra la totalité du chantier de construction de la crèche intercommunale évitant ainsi de faire appel à un cabinet extérieur. L'économie réalisée sur cette prestation internalisée permettra de couvrir le coût financier du poste créé et même de réaliser des économies. Le chargé de mission sera prochainement embauché et sa mission se déroulera entre un et deux ans pour permettre au directeur de poursuivre tous les projets engagés dans les délais impartis.



BRÈVES TRAVAUX



Parc du Clos Jouvin

Une dalle béton a été coulée dans le parc du Clos Jouvin en face du parterre qui se trouve au pied de la mairie. Cette dalle pourra servir aux associations qui organisent des manifestations dans le Clos pour des démonstrations de danse ou d'autres activités de loisirs.



Arrêt de bus des Chaberts

Le passage a été ouvert à côté de l'arrêt de bus rue Pierre du Perron et l'école des Chaberts, afin de permettre aux enfants de monter et de descendre du bus à cet endroit plutôt que devant le portail de l'école où la rue est très étroite.

Bornes électriques

Le service technique a installé des bornes électriques extérieures dans six endroits différents de la commune : médiathèque, musée, école maternelle et élémentaires Victor Pignat, école du Louvarou, domaine de Bon Repos et monument aux morts. L'objectif est de faciliter l'accès à l'électricité pour les manifestations qui ont lieu en extérieur. Des compteurs électriques ont été ajoutés pour pouvoir connaître la consommation exacte de ces nouvelles installations.



Cantine du Louvarou

Les premières études sont lancées. Des sondages de sol ont été réalisés durant les vacances de Pâques, afin de savoir dans quelle condition le terrain pressenti peut accueillir le futur bâtiment.

EN PROJET : UN NOUVEL ESPACE POUR LE MULTI-ACCUEIL LA RIBAMBELLE

L'espace multi-accueil la Ribambelle est sous la responsabilité du SICCE. Tout d'abord associatif, puis municipal et maintenant intercommunal, cet équipement dédié à la petite enfance est toujours resté dans le même local.



« L'organisation de l'espace intérieur, comme le fait d'avoir une cuisine tout en longueur ou un espace de sieste trop petit, ne permet pas de pouvoir accueillir la vingtaine d'enfants en même temps. De plus les normes ont fortement évolué depuis l'ouverture de la crèche. Et tout récemment la Ribambelle s'est retrouvée classée en plein milieu du nouveau périmètre de risque de crues ce qui implique des travaux de surélévation du bâtiment d'1,20 mètre » explique Carole Mollon, directrice du SICCE. « Après avoir évalué le coût financier d'une remise aux normes du bâtiment, nous en sommes arrivés à la conclusion qu'un bâtiment neuf serait la meilleure solution » confirme Raphaël Guerrero, président du SICCE. La mairie de Jarrie disposant d'un terrain à côté de l'école des Chaberts et de

la nouvelle cantine a proposé au SICCE, après avoir soumis le projet aux élus du SICCE et de la commune, de lui mettre à disposition et d'y construire son nouvel équipement. « Nous avons beaucoup travaillé sur un tel projet lorsque nous avons concerté les habitants en vue de la création d'un éco-quartier aux Chaberts. Nous n'avons pas abandonné le projet de repenser le quartier pour le rendre plus vivant et améliorer la qualité de vie du hameau. Il me semblait en tant que maire et président du SICCE intéressant de conserver un équipement dédié à la petite enfance aux Chaberts » conclut Raphaël Guerrero. Un bureau d'études a été choisi pour mener à bien le projet qui avancera avec l'aide d'un comité de pilotage composé des directeurs du service technique et de l'urbanisme de Jarrie, de la directrice du SICCE, mais aussi des professionnels de la Prévention Maternelle et Infantile du département de l'Isère. Les élus eux valideront chaque étape lors de réunions spécifiques. Le premier coup de pioche devrait être donné au cours du 1^{er} semestre 2019. L'ouverture de la nouvelle crèche pouvant accueillir 22 enfants devrait avoir lieu à la rentrée 2020.



* Syndicat Intercommunal à la Carte du Collège de Jarrie et du contrat Enfance.

L'ENVIRONNEMENT AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS COMMUNALES

Les questions environnementales ainsi qu'écologiques sont désormais des sujets incontournables. La commune dispose d'un patrimoine bâti (mairie, écoles, médiathèque, etc.) et les élus ont demandé un bilan thermique pour réaliser les travaux nécessaires et ainsi réduire les dépenses énergétiques de la commune. Une étude a été menée, en voici les résultats.

QUEL BILAN THERMIQUE POUR LES BÂTIMENTS COMMUNAUX ?

Un contrat a été signé en 2016 avec l'ALEC ou Agence Locale de l'Énergie et du Climat de la métropole grenobloise.

Cet organisme financé par Grenoble-Alpes Métropole accompagne et conseille les particuliers, les entreprises et les collectivités dans leurs projets du point de vue environnemental. Cinq bâtiments ont été passés au crible: le Centre Socioculturel André Malraux, l'école Victor Pignat, l'espace Albert Royer, la mairie et la piscine. «L'étude a montré que ces bâtiments représentaient à eux seuls 50% de la facture énergétique totale des équipements communaux» explique Jean-Pierre Aubertel, adjoint à l'environnement avant d'ajouter «Les bâtiments communaux sont anciens et les normes concernant l'isolation des bâtiments n'étaient pas aussi exigeantes lors de leur construction voire de leur rénovation. À l'exception de la cantine des Chaberts livrée en début d'année, le bâtiment le plus récent est celui des ateliers municipaux qui date de 2005». S'appuyant sur cette étude, le service technique avec l'accord des élus a établi un programme pluriannuel de travaux. Les premiers chantiers débiteront à la fin de cette année et se poursuivront en 2019. Et Jean-Pierre Aubertel de conclure «Nous cherchons avec cette programmation de travaux à optimiser le coût de chauffage de nos bâtiments à la fois pour des raisons budgétaires, mais aussi pour contribuer à notre niveau à l'amélioration de la qualité de l'air dans notre bassin de vie».

COMMENT CHAUFFER L'EAU DE LA PISCINE ?



UNE SOLUTION: LA MOQUETTE !

Les travaux sont finalement programmés en septembre prochain suite à une défaillance du fournisseur. La moquette sera installée sur la toiture des vestiaires au mois de septembre. Pour mémoire, le procédé technique permet à l'eau qui circule dans des tuyaux de se réchauffer naturellement grâce aux rayons du soleil. Un échangeur permet au circuit d'eau de la moquette solaire de chauffer l'eau de la piscine (voir article page 9 Jarric Mag 109). Ces travaux d'un montant de 35 000 euros doivent être remboursés grâce aux économies réalisées sur les dépenses de chauffage du bassin de la piscine au bout de cinq ans.

La mairie est installée dans la maison Jouvin depuis 18 ans. Le bâtiment à l'abandon avait fait l'objet d'une rénovation totale à l'époque, mais depuis cette date il n'y a plus eu de travaux importants.

L'ISOLATION DE LA MAIRIE VA ÊTRE AMÉLIORÉE

«Nous avons en 2017 commencé à programmer des travaux complémentaires pour couper tous les ponts thermiques en posant des isolants autour des ouvrants par exemple. Nous avons aussi installé des thermomètres dans toute la

mairie, afin de mieux gérer la température dans toutes les parties du bâtiment» confirme Christophe Arthaud, directeur du service technique. Néanmoins, le diagnostic a montré que l'isolant de la toiture avait vieilli, ainsi que celui qui entoure le puits de lumière. Des travaux vont être réalisés cette année. Le plancher dans les combles, sur lequel on ne peut pas marcher, va être remplacé pour permettre aux ouvriers de circuler sous le toit. Ainsi à l'avenir, cet espace sera plus facile d'accès pour changer l'isolant lorsqu'il sera inutilisable. «Nous allons ensuite renforcer l'isolation de la toiture qui s'est tassée avec le temps. Nous réaliserons des travaux sur le puits de lumière et ferons isoler toutes les tuyauteries, afin de réduire au maximum les déperditions thermiques» conclut le directeur. Cet été le désembouage de la chaudière est aussi programmé. Le coût des travaux est évalué à 60 000 euros. Les travaux seront réalisés de la fin de l'été jusqu'à l'automne en évitant de perturber les services.

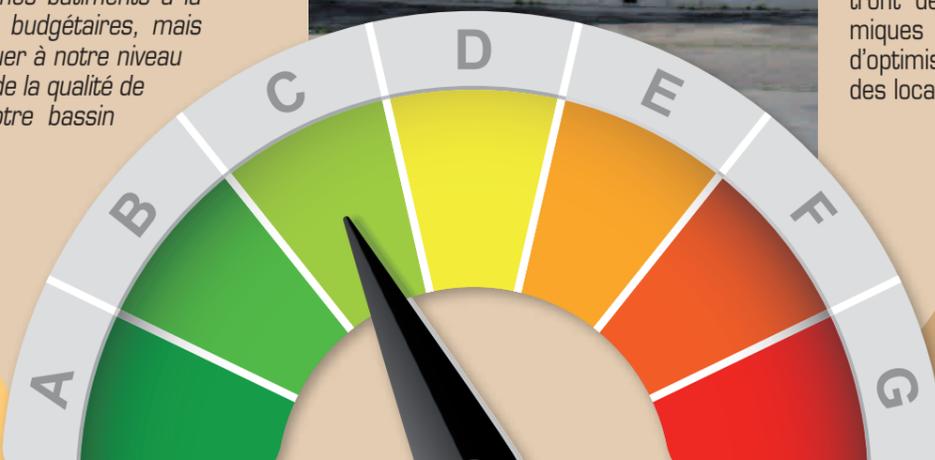
PROGRAMMATION DE TRAVAUX AU CENTRE SOCIOCULTUREL ANDRÉ MALRAUX ET L'ESPACE ALBERT ROYER

L'espace Albert Royer est un bâtiment ancien qui dispose d'une chaudière à bois installée en 2007. Par contre, le bâtiment a besoin d'être isolé. Au vu de sa configuration, une isolation sur la façade extérieure est envisagée. Les fenêtres seront changées et l'isolation des combles sera refaite. Enfin une ventilation adaptée sera installée. Il s'agit donc pour ce bâtiment d'une véritable rénovation de fond.

Le Centre Socioculturel André Malraux a déjà été rénové ces dernières années. Les fenêtres ont été changées salle Malraux et l'isolation de la toiture du bâtiment a été renforcée, car elle était ancienne et dégradée. Suite au diagnostic, des nouveaux travaux seront programmés, mais le bâtiment mieux isolé que les autres, ne nécessite pas de lourds investissements. Les travaux permettront de couper les ponts thermiques encore existants et d'optimiser la ventilation des locaux.

EN BREF

La commune investit dans des véhicules sobres en énergie et plus respectueux de la qualité de l'air. La commune dispose en effet dans son parc de trois véhicules hybrides ou électriques et de deux fourgonnettes électriques.





COUPE DE PRINTEMPS À LA RÉSERVE



En avril dernier, la commune a missionné une entreprise pour réaliser des travaux de coupes d'arbres dans la réserve naturelle.

Des îles se sont formées avec les années dans l'étang sur lesquelles avec le temps des arbustes puis des arbres ont fait leur apparition. Sur deux îles tous les grands arbres ont été abattus, afin de les empêcher d'absorber une partie de l'eau avec leurs racines, mais aussi d'éviter l'extension de ces îles grâce aux débris végétaux (feuilles, branches) qui s'accrurent. Si rien n'est fait à moyen terme la zone humide se refermera.

À noter

Dans le cadre du nouveau plan de gestion, la commune conserve la responsabilité de l'entretien et de la propreté de la réserve. LE SIGREDA se chargera des missions (surveillance de la faune et de la flore, gros travaux, études, etc.).

DISSOLUTION DU SYNDICAT ROMANCHE AVAL



Le syndicat de la Romanche aval ou ASRA était responsable de l'entretien des berges du Saint-Didier et du Maléga financé par les riverains. Il a été dissous le 31 décembre dernier à la demande du préfet de l'Isère, en conformité avec les nouvelles obligations réglementaires contenues dans la loi GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Les compétences de ce syndicat pour la commune de Jarrie ont ainsi été transférées à Grenoble-Alpes Métropole. Désormais les travaux financés dans le cadre de la taxe GEMAPI, applicable à tous les habitants, seront effectués sous la responsabilité métropolitaine.

En début d'année, c'est le SIGREDA (Syndicat Intercommunal de la Gresse et du Drac Aval) qui a été choisi par les élus de la commune pour gérer la réserve naturelle.

Le syndicat a, entre autres, été missionné pour réfléchir et rédiger le plan de gestion de l'étang pour les années à venir. « Depuis la signature avec le SIGREDA, nous avons appris que Grenoble-Alpes Métropole reprenait la compétence « espaces humides ». Le SIGREDA sera dissous pour les compétences qu'il exerce sur le territoire métropolitain. Nous allons donc de fait changer de gestionnaire dès l'année prochaine. Le personnel du SIGREDA sera lui transféré et intégré aux effectifs métropolitains » confirme Jean-Pierre Aubertel, adjoint à l'environnement

À noter

Après un deuxième semestre 2017, où le niveau d'eau était au plus bas dans l'étang, les précipitations abondantes de cet hiver ont permis un retour à la normale. Le niveau de l'eau dans l'étang est donc des plus satisfaisants pour débuter cet été.

LA RÉSERVE, SON PLAN DE GESTION ET SON RESPONSABLE



LA FERME DE LÉONCE A DES CANDIDATS REPRENEURS !

Cela fait plus d'un an que les élus, avec l'aide de la Chambre d'agriculture, sont à la recherche d'un repreneur sérieux pour la ferme biologique du domaine de Bon Repos.



Après avoir reçu plusieurs candidatures en 2017, les élus n'avaient retenu aucune d'entre elles faute de personnes ayant suffisamment d'expérience. En avril dernier un jury composé d'élus et de techniciens a reçu un jeune couple : Julie Locqueneux et Alexandre Bellanger. Ces derniers souhaitent reprendre ensemble la ferme de Léonce Carrignon. Dotés d'un solide bagage universitaire, ayant fait chacun une école de commerce, et après avoir travaillé en entreprises, ils se réorientent tous les deux dans le secteur agricole. Alexandre a

déjà obtenu son BPREA* et Julie est en train de le passer. Pour se former à de nouvelles techniques agricoles biologiques économes en espace, ils n'ont pas hésité à partir vivre au Canada dans une ferme école. Ils ont travaillé plus de quatre saisons dans différentes structures maraîchères et ont donc une solide expérience dans ce domaine. Désormais, ils cherchent une exploitation à reprendre et sont intéressés par le projet jarrois. Les élus vont désormais travailler avec eux le projet de création de logement sur le domaine, mais

aussi celui d'un hangar agricole. Alexandre Bellanger et Julie Locqueneux ont demandé aux élus une première période pour organiser l'exploitation agricole et envisagent la mise en culture, afin de proposer les premières ventes en septembre 2019. Il faudra donc être patient.

La suite de l'histoire sera bien sûr dans les prochains Jarrie Mag.

*BPREA = Brevet Professionnel Responsable d'Exploitation Agricole.

LE POINT SUR LA FORÊT DES FRETTES

L'Office National des Forêts ou ONF a procédé à des coupes sélectives dans deux parcelles de la forêt des Frettes.



Ces coupes sont réalisées dans le prolongement des travaux d'entretien engagés depuis plusieurs années, afin d'éliminer les arbres malades et favoriser une plus grande diversité d'essences de bois. D'autres travaux dits de « jardinage » ont aussi été réalisés dans des parcelles pour favoriser la pousse de sujets « nobles » comme les chênes, essence très recherchée. Ce travail consiste à éliminer de jeunes plants qui pourraient nuire à la pousse d'arbres de plus grande ampleur.





Elle assure une fauche au printemps pour sécuriser la circulation routière le long de tous les fossés sur une largeur de 80 cm. Au vu de l'étendue de la voirie communale, plus de 27 km, mais aussi pour renforcer la visibilité des automobilistes, la mairie a décidé de compléter le travail déjà réalisé par les équipes métropolitaines. «*Au printemps après le passage des équipes métropolitaines, nous organisons une fauche au-delà de la zone déjà fauchée sur une nouvelle largeur de 80 cm*» explique Jean-Pierre Aubertel, adjoint à l'environnement. La mairie sous-traite une partie de cette mission à l'entreprise gestionnaire retenue par la Métropole pour la fauche le long des voiries de la commune. Elle dispose d'un tracteur avec un bras articulé permettant de faucher plus loin le long des fossés. «*Nous mobilisons aussi les équipes de la mairie qui au-delà des espaces municipaux, comme le parc du Clos Jouvin ou les écoles par exemple, complètent le travail d'entretien autant de fois que ce sera nécessaire*» conclut Jean-Pierre Aubertel. Par ailleurs, le désherbage de la commune, compétence métropolitaine, est malgré tout complété par les agents du service technique et l'entreprise Besson.

LE POINT SUR L'ENTRETIEN DES FOSSÉS

La Métropole est responsable de l'entretien des fossés le long des routes.



CHANGER D'AIR : ÉTUDE SUR LA QUALITÉ DE L'AIR DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS

Pour des raisons légales, une campagne d'analyse de la qualité de l'air a été réalisée dans les bâtiments recevant du public.

Cette étude s'est déroulée en 2017 et 2018 et révèle que la qualité de l'air est satisfaisante dans tous les bâtiments publics, mais pourrait néanmoins être améliorée dans deux d'entre eux. Il s'agit de l'école Victor Pignat et de l'espace Albert Royer. «*Il se trouve que dans le cas de l'école Victor Pignat le bâtiment est très hermétique pour permettre le confinement et l'air y est donc peu renouvelé si les fenêtres ne sont pas assez souvent ouvertes*» confirme le directeur du service technique. Après analyse il s'avère qu'en changeant les habitudes, c'est-à-dire en ventilant plus souvent les pièces de ces deux bâtiments et en modifiant légèrement leur système respectif de ventilation mécanique contrôlée, la qualité de l'air sera optimale. La campagne d'analyse de la qualité de l'air va se poursuivre lors d'une seconde campagne où la halte-garderie et le Centre Malraux feront l'objet d'analyse.



LA FÊTE DES MUSÉES : L'ART AU CENTRE DE LA PROGRAMMATION DU MUSÉE



Les 19 et 20 mai derniers, le musée de la chimie a ouvert ses portes tout le week-end dans le cadre de la «*Fête des musées, la nuit des musées*».

En plus des visites guidées, le musée proposait aux petits et aux grands de participer à des ateliers pour réaliser de la porcelaine froide avec l'aide de Karine Godot de «*Sciences et Malice*» et de créer des fleurs avec ce matériau avec la plasticienne Line Orcière qui expose ses œuvres toute cette année au musée. Samedi soir deux musiciens, Christine Antoine et Bernard Commandeur ont enchanté un public de plus de 80 personnes. Au total 227 personnes ont profité de ces animations culturelles et scientifiques.

AUDE MAUREL, UNE ILLUSTRATRICE JEUNESSE À LA MÉDIATHÈQUE

C'était par un beau jour de printemps. Toute la journée, Aude Maurel, illustratrice jeunesse est venue à la rencontre des petits jarrois. Les CP de toutes les classes de la commune ont pu la rencontrer. À 17 h, elle a animé pour les enfants inscrits un atelier sur le thème de «*votre maison imaginaire*» qui fait écho à l'album qu'elle a illustré et qui a été sélectionné dans le cadre du prix des Incorruptibles. Les enfants ont laissé libre cours à leur imagination fertile et sont partis satisfaits de leur réalisation.



ET SI ON FAISAIT LE POINT SUR LA CULTURE À JARRIE ?

Durant toute l'année 2017, les responsables des différents services culturels communaux ont travaillé au sein d'un groupe de réflexion sur la thématique de la culture.



Elles ont dressé un bilan des actions menées à Jarrie et proposé des axes de réflexion aux élus en présentant un rapport au conseil municipal.

«*Dans ce rapport une des pistes proposait le décloisonnement de la culture. Par ailleurs, il nous semblait intéressant d'aller plus loin, d'étayer cette réflexion avec un regard extérieur. C'est la raison pour laquelle, nous avons fait appel à un cabinet "Troisième pôle" pour nous aider dans notre démarche*» explique Geneviève Balestrieri, adjointe à la culture. Ces dernières semaines, Monsieur Roux-Fouillet, consultant, est donc venu rencontrer le maire et l'adjointe à la culture, ainsi que les agents des services culturels. Il a aussi visité tous les équipements à vocation culturelle : la médiathèque, le musée, le Centre Socioculturel André Malraux, le domaine de Bon Repos... «*Il a poursuivi son analyse en questionnant toutes les associations culturelles jarroises et en proposant une enquête aux habitants portant sur leurs pratiques culturelles*» explique l'élue. Le cabinet va rendre un diagnostic territorial culturel dans les prochains mois. «*Cette étude nous permettra de continuer notre réflexion sur ce sujet et construire un projet culturel territorial pour les années à venir*» conclut l'élue.

* Caroline Guérin, directrice du musée de la chimie, Estelle Mondin, directrice de la médiathèque, Yvette Viro, Rachel Sanchez agent en charge du service culturel et Geneviève Balestrieri, adjointe à la culture.

COUP DE POUCE SE LANCE DANS UN PROJET « TRAITEUR SOLIDAIRE »

Tout est parti de prestations unanimement saluées par tous lors de cérémonies officielles organisées par le Centre Communal d'Action Sociale où les bénéficiaires de l'épicerie Coup de pouce avaient pris en charge la préparation du buffet.

«Les élus et les convives en général ont été enthousiasmés par la qualité et la finesse des plats proposés» explique Aude Genin-Lomier, conseillère en économie sociale et familiale au CCAS, responsable du groupe. L'idée a donc germé de créer une petite activité de traiteur dit solidaire. «La réglementation nous permet de proposer des prestations dont le nombre est limité à trois par an» confirme la responsable avant d'ajouter «Les bénéficiaires de l'épicerie ont souvent besoin de reprendre confiance en eux du point de vue professionnel. Les personnes investies dans ce projet sont complètement autonomes depuis le début, ce qui les valorise énormément». Grâce à cette activité, elles comprennent qu'elles ont des savoir-faire importants au travers du regard bienveillant porté par les personnes qui



apprécient leur cuisine. «Nous réfléchissons aussi à la création d'un projet de préparation de repas pour la fin de cette année» conclut Aude Genin-Lomier. Là encore la réglementation est très stricte. Elle ne permet que de proposer des repas une fois par trimestre pour des structures partenaires du CCAS comme le Centre

Socioculturel Malraux et avec une participation financière de ces derniers. Et comme les actions s'imbriquent toutes entre elles, telles des poupées russes, ces repas permettraient d'aborder des sujets qui sont utiles aux bénéficiaires de Coup de pouce. Les repas seraient confectionnés avec un maximum de légumes du jardin partagé.



À RETENIR

- Permanences avocat
- Maître Bobant tiendra ses prochaines permanences :
- le lundi 10 septembre
- le lundi 8 octobre
- le lundi 12 novembre

à l'Entr'acte (17, rue Jules Ferry) entre 17h30 et 19h, sur rendez-vous au 04 76 68 88 01. Il apporte conseil et orientation.

UNE NOUVELLE RECRUE À L'ÉPICERIE COUP DE POUCE : CAROLE-ANNE REBUFFET



Carole-Anne Rebuffet, jeune maman de trois enfants, vient d'intégrer l'équipe du Centre Communal d'Action Sociale en tant qu'agent social chargé de l'approvisionnement au sein de l'épicerie Coup de pouce.

Elle remplace à ce poste Audrey Boulemaquer qui a repris le poste d'assistante de direction au CCAS. Carole-Anne est en charge de l'approvisionnement de l'épicerie, assure les commandes et la gestion des stocks. Elle accueille les bénéficiaires et s'occupe du portage des repas le mardi au domicile des personnes âgées. Elle apporte aussi son aide au sein du jardin partagé. «J'étais en congé parental et souhaitais reprendre une activité professionnelle. Je connais bien l'épicerie pour y avoir été bénévole. J'aime le contact et le travail en équipe. Je suis donc ravie de pouvoir exercer ces missions au sein de l'épicerie» conclut la jeune femme.



LES BÉNÉFICIAIRES DE COUP DE POUCE EN FORMATION À TERRE VIVANTE

Le jardin partagé géré par les bénévoles et les bénéficiaires de l'épicerie sociale Coup de pouce fête ses deux années d'activités.

«L'un des objectifs du jardin est d'approvisionner les rayons de l'épicerie sociale en légumes frais» explique Aude Genin-Lomier, conseillère en économie sociale et familiale du Centre Communal d'Action Sociale ou CCAS avant d'ajouter «Maintenant nous aimerions optimiser nos productions, mais en conservant l'aspect bio et respectueux de la nature de notre jardin». Pour atteindre cet objectif, il faut donc se former. C'est pour cette raison que le CCAS a financé la formation professionnalisante au Centre de Terre vivante à Mens

à un groupe de sept personnes toutes bénévoles ou bénéficiaires de l'épicerie. Lors des deux journées organisées au mois de mai, les inscrits ont appris à tester la nature du sol, quels choix faire pour l'amender, réaliser un bon compost, ou encore effectuer ses semis et lutter contre les principaux ravageurs. «Les personnes formées pourront ainsi transmettre leur savoir aux autres. Cette formation permet aussi de pouvoir étoffer un curriculum vitae et de reprendre confiance en soi pour une recherche d'emploi» conclut Aude Genin-Lomier.

CONNAISSEZ-VOUS LE RENDEZ-VOUS DU MARDI MATIN POUR ALLER FAIRE LES COURSES ?

Le mardi matin, une camionnette du Centre Communal d'Action Sociale de 8 places dont une place pour une personne en fauteuil se rend à Vizille. L'agent du CCAS qui s'occupe de ce service emmène les personnes âgées ou à faible mobilité faire leurs courses. «Nous avons ouvert ce service il y a plusieurs années, afin de permettre aux personnes isolées, par exemple les personnes qui n'ont pas de famille à côté de chez elles, d'aller faire leurs courses» explique Françoise Bottala, directrice du CCAS. Les personnes doivent être sans moyen de transport, âgées ou à faible mobilité, et doivent s'inscrire au plus tard la veille avant 17h30. En fonction des demandes, Nadine Serres, qui emmène les personnes les dépose au marché ou au supermarché.



POUR EN SAVOIR PLUS CONTACTEZ LE CCAS DE JARRIE AU 04 76 68 88 01



TRACE II INAUGURÉE

Le 1^{er} juin une vingtaine de personnes avait répondu présentes pour visiter dans le jardin partagé les créations réalisées en porcelaine froide par les groupes de Coup de pouce et de Trait d'union.

Tout ceci a été rendu possible grâce au musée de la chimie et au CCAS et aux interventions de Karine Godot et de Line Orcière qui ont transmis leur savoir-faire.

CENTRE MALRAUX

LES ÉQUIPES DU CENTRE SOCIOCULTUREL PLANCHENT SUR LA RENTRÉE 2018

Le Centre Socioculturel André Malraux missionné par la mairie a la charge du périscolaire et de l'accueil en Centre de loisirs sur le territoire communal.

Les équipes du secteur enfance travaillent depuis plusieurs semaines à la refonte des activités pour la rentrée 2018 (cf. article p. 6). Au moment où le journal est en cours d'impression tout n'est pas encore complètement arrêté, mais des grands axes sont déjà définis. Le périscolaire reprendra un fonctionnement identique à celui d'avant 2014. « Nous allons proposer pour la rentrée scolaire une série d'ateliers, comme nous le faisons précédemment. Néanmoins pour offrir la possibilité aux enfants de s'essayer

à différentes pratiques, comme cela leur était proposé dans le cadre des TAP, nous allons organiser des inscriptions au trimestre. Seul l'atelier théâtre sera proposé pour une année entière, afin de permettre aux enfants de préparer un spectacle de fin d'année. Le CLSH du mercredi débutera désormais à 7h30. Autre nouveauté: à la demande de la mairie nous allons mettre en place un temps périscolaire à l'école des Chaberts. » explique Guillaume Arson, le directeur du Centre. Pour savoir quelles activités seront proposées à la rentrée dans le cadre des ateliers de Malraux, il vous suffira de consulter le Guide pratique de Jarrie ou la plaquette du Centre Socioculturel.

Refonte
des activités
pour la rentrée



DE CIEL MON SAMEDI AU PROJET DU CENTRE SOCIOCULTUREL ANDRÉ MALRAUX

Pour disposer d'un agrément de la Caisse d'Allocations Familiales ou CAF, le Centre Socioculturel André Malraux doit rédiger un projet social.

Il s'agit d'un document retraçant les objectifs que se fixe le Centre pour les quatre années à venir et qui structure son action au quotidien. Pour rédiger ce document, Guillaume Arson, le directeur du Centre souhaitait organiser des rencontres avec les habitants, les usagers et le personnel, afin de réfléchir ensemble sur des grandes thématiques comme la participation ou la communication du Centre. Sous forme de matinées thématiques réparties sur six samedis, ce sont plus de 70 personnes différentes qui sont venues jouer le jeu de « Ciel mon samedi ». « La formule a connu un beau succès. Nous avons à chaque thématique organisé un petit jeu de départ autour d'un café, afin de mettre les gens à l'aise et leur donner de premiers outils de réflexion. Puis nous avons collectivement réfléchi à chaque thématique. Les gens étaient volontaires, contents et nous avons eu une bonne dynamique de travail »



explique Guillaume Arson, le directeur du Centre. Le tout a donné lieu à la rédaction de synthèses. C'est en s'appuyant sur ces données que fin juin un comité de pilotage composé de professionnels du Centre Malraux, de la mairie et de la CAF a identifié les axes de travail du futur projet social. À la rentrée de septembre, un lourd travail sera réalisé par les professionnels du Centre afin de permettre la rédaction d'un projet social détaillé qui sera soumis à l'accord de la CAF en fin d'année.

Le conseil municipal du 26 mars 2018 a voté, entre autres, la délibération suivante :

• Vote des taux d'imposition 2018 de la fiscalité locale

Le Maire expose que, compte tenu :

- Des bases d'imposition communiquées par les services de l'État,
- Du débat d'orientation budgétaire,
- Du produit fiscal attendu par la collectivité pour 2018,

il propose de maintenir les taux d'imposition de la Taxe d'Habitation, de la Taxe Foncier Bâti, de la Taxe Foncier Non Bâti aux taux actuels, conformément aux orientations budgétaires prises par le conseil municipal lors de la séance du débat d'orientation budgétaire et lors du vote du budget, ce qui conduit aux valeurs suivantes :

- Taxe d'Habitation = 8,03 (taux précédent = 8,03)
- Taxe Foncier Bâti = 19,01 (taux précédent = 19,01)
- Taxe Foncier Non Bâti = 48,82 (taux précédent = 48,82)

Ce qui amène un total de produit fiscal attendu pour l'année 2018 de : 1923467 € €

Pour information les taux moyens 2017 sont les suivants :

- | | Sur le plan National | Sur le plan Départemental |
|-----------|----------------------|---------------------------|
| ➢ T.H | = 24,47 | = 21,27 |
| ➢ T.F.B | = 21 | = 28,29 |
| ➢ T.F.N.B | = 49,46 | = 60,51 |

Les taux plafonds 2018 sont les suivants :

- T.H = 61,18
- T.F.B = 70,73
- T.F.N.B = 151,28

Le conseil municipal du 14 mai 2018 a voté, entre autres, la délibération suivante :

• Élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Grenoble-Alpes Métropole (PLUI) - Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUI

Suite aux premiers débats qui ont eu lieu fin 2016 en communes et à la Métropole, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été complété et enrichi suite au travail réglementaire, à la concertation avec le public et au travail collaboratif avec l'ensemble des acteurs intéressés.

Sont donc présentées, afin d'être débattues, les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de Grenoble-Alpes Métropole.

Les orientations générales du PADD sont déclinées en deux parties :

1^{re} partie : une métropole montagne forte de ses diversités.

2^e partie : la qualité de vie, moteur de l'attractivité de la métropole

- Économie & universités - Pour une métropole qui encourage l'innovation et l'emploi
- Transport et déplacements - Pour une métropole apaisée assurant une mobilité efficace et adaptée aux besoins des territoires
- Habitat, politique de la ville & cohésion sociale - Pour une métropole solidaire
- Environnement & cadre de vie - Pour une métropole durable et agréable à vivre.

Après en avoir débattu, le conseil municipal de la commune de Jarrie prend acte de la présentation des orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Grenoble-Alpes Métropole (PLUI) et du débat qui s'est tenu.

• Tarifs des repas des cantines scolaires maternelles et élémentaires à compter du 1^{er} septembre 2018

Compte tenu de l'augmentation de 1,05% appliquée par notre prestataire dans le cadre du marché de la restauration scolaire, le Maire propose de modifier la facturation des cantines scolaires aux familles dans les mêmes proportions.

Les nouveaux tarifs des repas des cantines scolaires maternelles et élémentaires proposés à compter du 1^{er} septembre 2018 sont les suivants :

GF CAF DE...	À...	PRIX FACTURÉ AUX FAMILLES	COÛT DE L'ACCUEIL DES ENFANTS* (47,44%)
0	199	0,86€	0,41€
200	249	1,12€	0,53€
250	299	1,38€	0,66€
300	349	1,65€	0,78€
350	399	1,91€	0,91€
400	449	2,18€	1,04€
450	499	2,45€	1,16€
500	549	2,71€	1,28€
550	599	2,97€	1,41€
600	649	3,23€	1,53€
650	699	3,51€	1,66€
700	749	3,77€	1,79€
750	799	4,03€	1,91€
800	849	4,29€	2,04€
850	899	4,57€	2,17€
900	949	4,81€	2,28€
950	999	5,05€	2,40€
1000	1049	5,30€	2,51€
1050	1099	5,54€	2,63€
1100	1149	5,64€	2,67€
1150	1199	5,73€	2,72€
1200	1249	5,82€	2,76€
1250	1299	5,91€	2,80€
1300	1349	6,00€	2,85€
1350	1399	6,09€	2,89€
1400	1449	6,18€	2,93€
1450	1499	6,28€	2,98€
1500	+	6,37€	3,02€

* Les parents accueillis dans le cadre d'un PAI ne s'acquitteront que du coût de l'accueil.



Toutes les délibérations sont téléchargeables sur le site de la commune : www.ville-jarrie.fr - onglet « Mairie ».



Seregwen Pix, c'est son nom d'artiste. Sarah de son prénom est une artiste photographe qui développe un univers très féérique, voire fantastique et expose régulièrement dans des espaces culturels de la région dont Jarrie.

Cette jeune nîmoise a appris la photo en autodidacte. «Il y a 4 ans, j'ai fait le choix de quitter le sud de la France et de venir ici à Grenoble pour développer mon projet artistique. J'ai besoin de photographe de grands espaces, la nature et pouvoir réaliser des

SEREGWEN PIX: UNE PHOTOGRAPHE ARTISTIQUE

photos où les couleurs changent grâce aux saisons» explique la photographe. Installée depuis un peu plus d'un an à Jarrie, Seregwen Pix décide de créer son entreprise de photographie en plus de ses créations artistiques. «En tant qu'auteur photographe, je réalise des photos pour des clients privés ou des entreprises. J'ai déjà travaillé pour des éditeurs en créant la couverture de livres, des musiciens pour leurs pochettes de disque» confirme la photographe. Mais attention même dans le cadre professionnel, elle se définit comme photographe artistique. «Pour les particuliers, je leur propose de faire leurs portraits inspirés de mon univers artistique. J'ai par exemple des

costumes et j'aurais tendance à faire des photos en extérieur. Pour les entreprises, je suis très intéressée pour faire des photos pour des artisans d'art, des artistes. Des gens dont le métier, le travail me touchent et se rapprochent de mon propre univers artistique» confirme Seregwen Pix. Sarah dispose d'un studio portatif et se déplace dans l'agglomération ou plus loin.

Contact :
Seregwen Pix
Seregwen6@gmail.com
www.seregwenpix.wixsite.com/seregwenpix

DE NOUVEAUX GESTIONNAIRES POUR BADABOUM

Benoît Carestiato et Alexandre Bonnet-Gamard, Chenillards et professionnels de l'animation jeunesse, se sont lancé un défi: reprendre Badaboum. «Je connais depuis des années Fabien Lemen et Jean-Philippe Boujard, c'est en découvrant leur concept avec ma fille que l'idée nous a séduits et c'est lorsqu'ils nous ont dit qu'ils pensaient vendre que nous avons souhaité reprendre» confirme Alexandre. Les relations se sont nouées et le 11 avril dernier ce sont Benoît et Alexandre qui ont ouvert la nouvelle saison. Fourmillant d'idées, les deux jeunes chefs d'entreprise ont déjà fait évoluer Badaboum. «Nous avons créé une formule anniversaire avec chasse au trésor et privatisation de l'aire de jeux durant une heure» explique Benoît. Ils ont aussi créé un jeu de piste, changé les tarifs en réduisant le prix de l'entrée. «Nous avons réaménagé l'aire de jeux, afin de créer un espace dédié pour les moins de trois ans. Les familles ont des enfants d'âges différents et les plus petits n'avaient pas vraiment de jeux pour leur âge. Il est important à nos yeux que tout le monde puisse s'amuser» confirme Alexandre et Benoît. Badaboum sera ouvert 6 jours sur 7 du 7 juillet au 5 août et du 15 août à la rentrée des classes. Nous serons fermés le lundi ainsi que du 6 au 14 août. Les deux entrepreneurs fourmillent de mille idées qu'ils développeront au fil des années.

Contact:
Badaboum
Tél. 07 83 38 56 52 ou 06 89 96 10 84



LE 8 MAI VU PAR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE VICTOR PIGNAT

Le 8 mai est un jour particulier pour toutes et tous. Comme chaque année maintenant, les élus de Jarrie sont venus honorer les «morts pour la France».

Les discours ont été précédés par le défilé des sapeurs-pompiers, des militaires et des gendarmes. Une note historique à la journée a été donnée par des figurants costumés comme lors de la Seconde Guerre mondiale. Mais le plus émouvant reste les messages rédigés pour l'occasion par les élèves de la classe de Madame Astolfi, école Victor Pignat. Alors juste pour le plaisir:



« Nous remercions les soldats d'avoir protégé notre pays, ceux qui se sont sacrifiés pour la France et aussi les femmes pour avoir remplacé les hommes et avoir fait seules toutes les corvées. Merci d'être ici pour honorer ces hommes qui se sont battus pour protéger la France. Des millions de civils et de soldats sont morts pour notre pays. La guerre a commencé en 1939 et fini en 1945. »

Mado

Lu par Alix (écrit par la classe)
« Merci aux soldats morts de la guerre de 1939-1945 et merci aux soldats qui tiennent le coup, qui sont encore vivants. On vous remercie vraiment. Un grand soutien aux femmes qui soignaient les soldats, qui travaillaient la terre et qui contrôlaient les avions. Les femmes faisaient tout leur possible pour que leur mari ait quelque chose dans leur assiette. Comme les produits étaient transmis aux Allemands, les femmes n'avaient pas beaucoup de nourriture. »

À noter
Des élèves des Chaberts sous l'impulsion de Caroline Ribot sont venus chanter le «Chant des partisans».

L'ASSOCIATION DU CHÂTEAU DE BON REPOS SOUFFLE SES 40 BOUGIES



Le 2 juin dernier, une foule s'était massée au château de Bon Repos pour profiter du spectacle et des discours à l'occasion des 40 ans de l'association.



Un beau moment de partage, où a été dévoilée une maquette qui présente le château avec son futur toit... un moyen de dire que 40 ans, ce n'est que le début d'une longue histoire pour le domaine de Bon Repos!

Cela s'est passé

NOUVELLE VIE POUR L'ÉGLISE DE BASSE-JARRIE QUI DEVIENT L'ESPACE CULTUREL PAUL BERNARD



Dimanche 6 mai à 11 h30, une foule compacte s'était massée devant l'entrée de l'église Jésus-Ouvrier où une dernière messe venait d'avoir lieu.

Solennellement, après avoir lu l'acte d'exécration, le père Goudot accompagné par deux anciens jeunes paroissiens présents lors de l'inauguration en 1936 (Simone Colonel et Guillaume Garcia) a remis la clé de l'église au maire de Jarrie. Raphaël Guerrero, après son discours, a dévoilé avec l'homme d'église le nouveau nom du bâtiment: l'espace culturel Paul Bernard. Un hommage à cet ancien paysan et instituteur, animé de multiples passions, disparu l'année passée, qui était très investi dans la vie de la commune surtout dans le domaine culturel. Désormais propriété de

la commune, cet équipement se transformera petit à petit. Le maire a annoncé que dès le mois de novembre un premier spectacle, une création originale de la Compagnie Acour, y sera joué.

À noter

L'église a été édifée en 1936 sur un terrain gracieusement prêté par la famille Jouvin et construite par Eugène Ostian entrepreneur à Jarrie avec l'aide des ouvriers de l'Achromine.



BILAN DES RENDEZ-VOUS DE JARRIE

Mi-mai les élus ont rencontré une centaine de Jarrois lors des désormais traditionnels «Rendez-vous de Jarrie».

Les élus se sont attachés à chaque fois à faire le point sur les dossiers les plus importants qui concernent tous les quartiers: budget, financements des projets, domaine de Bon Repos, etc. Puis dans chaque quartier, les élus ont évoqué les sujets qui les touchent plus particulièrement comme l'espace Paul Bernard à Basse-Jarrie, le projet de création d'un nouveau bâtiment pour la Ribambelle aux Chaberts ou la création d'une nouvelle cantine à Haute-Jarrie. Comme chaque année les questions des Jarrois qui ont suivi ont beaucoup porté sur la circulation des automobiles, l'aménagement des voiries ou les créations de nouveaux logements.

Temps forts municipaux



CONSEILS MUNICIPAUX

LES PROCHAINES DATES DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 3 SEPTEMBRE

LUNDI 15 OCTOBRE

Les conseils municipaux sont ouverts au public et débutent à **18h30** salle du conseil municipal.

L'ordre du jour de chaque conseil municipal est diffusé sur www.mairie-jarrie.fr et sur la page Facebook «Ville de Jarrie».



AUTRES RDV



FÊTE NATIONALE

VENDREDI 13 JUILLET,

17H30

Domaine de Bon Repos

Animations, jeux, restauration sur place, pique-nique, feu d'artifice et bal.

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 8 SEPTEMBRE,

DE 14H À 18H

Gymnase de Champ sur Drac

JOURNÉES DU PATRIMOINE

SAMEDI 15 SEPTEMBRE,

18H

Signature de la convention concernant la souscription pour la sauvegarde du domaine de Bon Repos dans le cadre de la mission «Stéphane Bern» pour la sauvegarde du patrimoine en péril entre la Fondation du patrimoine et la mairie de Jarrie, avec le soutien de l'association du Château de Bon Repos.

Manifestation suivie d'animations et d'un verre de l'amitié.

COMMÉMORATION DU 100^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

DIMANCHE 11 NOVEMBRE,

10H15

10h15: dépôt de gerbes au Chaberts

11h: dépôt de gerbes au monument aux morts de Champ sur Drac